

Zeitschrift:	Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band:	38-42 (1988-1992)
Heft:	165
Artikel:	Le cabinet cantonal de numismatique de Sion
Autor:	Elsig, Patrick
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-171526

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CABINET CANTONAL DE NUMISMATIQUE DE SION

Patrick Elsig

Malgré sa relative modestie, l'institution valaisanne possède certainement l'une des belles collections de notre pays. Nous aimerions, par ces quelques lignes, en présenter le développement, sans entrer toutefois dans une problématique plus large qu'une approche purement chronologique.¹

L'origine des premières collections, plus ou moins publiques, du Valais remonte à la deuxième moitié du XVIII^e siècle, lorsque le Sénat de la Bourgeoisie de Sion fondait un petit Cabinet de Physique, rattaché au collège, où la «théorie s'illustre des leçons de l'expérience».² A la même époque se constituait aussi le premier embryon des collections de l'hospice du Grand-Saint-Bernard où le chanoine Murith (1742–1816) commençait à rassembler des objets antiques trouvés sur ce haut lieu de passage ainsi que divers autres documents qui en illustraient la vie.³

Il fallut toutefois attendre le deuxième quart du XIX^e siècle pour assister au véritable coup d'envoi des futurs Musées Cantonaux, lorsqu'un père jésuite d'origine belge, Etienne Elaerts (1795–1853), professeur au collège de Sion, aménagea, dès 1829, dans les locaux de cet établissement, une collection d'histoire naturelle, de physique et de chimie, complétée bien vite par un Cabinet des Antiquités. Au sein de ce dernier, les monnaies avaient une juste place comme nous l'apprend la liste des «Donateurs du musée historique relevés dans le registre du musée du collège».⁴ En effet, sur les 76 donateurs mentionnés, près d'une soixantaine ont offert une ou plusieurs monnaies: pièces romaines trouvées dans la région ou pièces médiévales démonétisées conservées dans les familles. Le père Elaerts montrait ainsi qu'il était particulièrement sensible à l'apport didactique de telles collections pour l'enseignement, ainsi que cela se pratiquait dans nombre d'établissements similaires (dans le canton de Vaud, nous connaissons des exemples aux collèges d'Aigle, de Lutry, d'Aubonne et de Bex).⁵

L'année 1848 marqua un tournant important dans le développement du musée, car la nouvelle Constitution plaçait l'instruction publique sous l'égide de l'Etat et ainsi, par la loi du 31 mai 1849, le «Lycée» de Sion, avec son musée, devint institution cantonale. Mais ce ne fut qu'en 1858, bien après le décès du père Elaerts (en 1853), auquel avait succédé le chanoine Rion jusqu'en 1856, que le «musée cantonal» fut officiellement organisé, regroupant indistinctement des collections aussi diverses que l'histoire naturelle, la physique, la chimie, et, comme nous l'apprennent les registres de 1872 du Département de l'Instruction Publique, «une collection de monnaie très incomplète et de peu de valeur, et quelques antiquités».⁶ La responsabilité de ce musée était partagée par l'arrêté du 18 septembre 1858 entre le professeur d'histoire naturelle et le professeur de physique. Mais peu d'entre eux possédaient les compétences nécessaires à une véritable gestion muséologique.

¹ Un résumé de ce travail a déjà été présenté par son auteur aux membres de la Société Suisse de Numismatique lors de l'assemblée générale du 20 octobre 1990 à Brigue.

² J. Zimmermann: *Essai sur l'histoire du Collège de Sion*, Sion, 1914.

³ M.C. Morand: «Les musées cantonaux du Valais: note d'histoire», *Les musées de la Suisse Romande*, cahier de l'alliance culturelle romande, 32, Lausanne, 1986, p. 107–108.

⁴ Archives du Cabinet de Numismatique de Sion (Photocopie).

Nota: l'orthographe originale a été en principe conservée pour toutes les citations.

⁵ P. Elsig: «Collections du collège d'Aigle» et «Collections du collège de Lutry», *Bulletin de l'Association des Amis du Cabinet des Médailles*, 1, Lausanne, 1988, p. 20–23 et idem: «Collections du collège d'Aubonne», *Bulletin de l'Association des Amis du Cabinet des Médailles*, 2, Lausanne, 1989, p. 29–33.

⁶ A. Donnet: «Le musée de Valère et la protection des Monuments d'art et d'histoire en Valais jusqu'en 1935», *Vallesia*, t. XLI, 1986, p. 88.

Un premier inventaire partiel des collections numismatiques, établi en 1865 par le chanoine Adolphe Blanchet, recensait 86 pièces valaisannes.⁷ Ces collections s'accrurent en 1874 par le don de 426 pièces de monnaies, dont 9 en or et 58 en argent, que fit le conseiller d'Etat Henri Biolley.⁸ Cette collection présentait un paysage très courant alors: monnaies médiévales et modernes de l'Europe, quelques pièces américaines, quelques monnaies romaines antiques et des médailles.

Ces collections d'objets anciens, coincées dans une salle de la tour des sorciers (l'un des derniers vestiges des enceintes médiévales de Sion) attirèrent bientôt le regard d'un groupe d'hommes entreprenants et l'idée d'un musée spécialement destiné aux antiquités prit forme. Ainsi, en 1881, le Département de l'Instruction Publique nommait une commission à ce propos, présidée par le chanoine Grenat, et à laquelle prirent part Charles de Preux, Eugène Theiler, Pierre-Marie de Riedmatten et Raphaël Ritz, le célèbre peintre haut-valaisan. Très vite, des démarches furent entreprises et, le Chapitre de la Cathédrale ayant accepté de mettre la salle des Calendes du château de Valère à leur disposition, les collections purent y être déménagées en 1883.

Par la suite, les rapports de gestion rappellent ponctuellement des dons de monnaies, mais attirent aussi très vite l'attention sur le manque de place, maladie chronique de tout musée, d'autant plus au tournant du siècle, où l'on cherchait à exposer la totalité des objets des collections.⁹

Ce problème empira (tant mieux devons-nous dire) par la donation, en 1890, d'une collection de monnaies suisses et étrangères par Ernest Girolet, un genevois fortuné qui coulait des jours heureux à l'hôtel Bella-Tola, à St-Luc, quand il ne voyageait pas à travers le monde. Il avait conquis sa célébrité dans le Val d'Anniviers tant par ses largesses que par ses excentricités.¹⁰

Le rapport de gestion de 1890 décrit assez précisément cette collection:

«Celle-ci consiste:

1. En une belle collection de monnaies suisses contenant entre autres, de nombreux bractéates de diverses villes, une quarantaine de pièces de l'évêché de Lausanne et des comtes de Savoie, barons de Vaud, du X^e au XIV^e siècle, sans compter les rares pièces d'or et d'argent qui émaillent cette collection.
2. La collection complète des 60 médailles représentant les principaux faits de la République romaine jusqu'aux Césars, gravées par le célèbre Dassier. Cette collection se paye aujourd'hui 500 francs.
3. Une collection de médailles bronze et argent de divers modules, frappées par divers cantons.
4. Une collection encore de nombreuses médailles qui mettent pour ainsi dire jour par jour, sous les yeux du visiteur du musée, l'histoire et les phases si intéressantes de la révolution

⁷ Archives du Cabinet de Numismatique de Sion; inventaire manuscrit de 21 pages, intitulé: «Inventaire des monnaies valaisannes».

⁸ L'inventaire manuscrit exhaustif de cette donation est conservé dans les archives du Cabinet de Numismatique de Sion. Signalons, pour la petite histoire, que ce même Henri Biolley demanda, 4 ans plus tard, en qualité de chef du Département de Justice et Police, l'arrestation du célèbre faux-monnayeur Farinet, «coûte que coûte».

⁹ Une copie des rapports de gestion des années 1882 à 1963 est conservée aux Archives Cantonales du Valais, sous la cote 4350 1984/10 n° 75.

¹⁰ A. Pont: *Villages d'antan: St-Luc il y a un demi-siècle*, Sierre, 1986, p. 125–127. L'une de ses plus lumineuses idées avait été de proposer la construction d'un phare sur la Bella-Tola, un sommet d'environ 3000 m dominant St-Luc, afin de permettre aux nombreux touristes qui y montaient pour admirer le lever du soleil sur les Alpes de trouver sans trop de peine leur chemin.

française de 1848, de la République qu'elle enfanta, de l'avènement de Louis-Napoléon à la présidence et enfin à l'empire.

5. Une centaine d'objets antiques appartenant aux époques celtes, romaines et autres postérieures. Ils n'ont pu, pour le moment, être exposés au Musée.»

En 1891, le chanoine Grenat qui avait été conservateur du Musée de Valère dès 1881 renonça à cette fonction pour raison de santé; mais sur l'insistance du Département, il accepta de vouer son activité plus spécialement à la partie numismatique et s'adonna ainsi à l'inventaire de la collection Griotet.¹¹ En 1893, les collections numismatiques acquériront une indépendance suffisante pour former un véritable Cabinet, sans toutefois que l'on officialise cette institution. Le rapport de gestion pour cette année-là nous apprend en effet que: «commencé dans les années 1875 à 1877 avec une quarantaine d'objets, il [le Musée] en compte aujourd'hui plus de 700, non compris le médailler; aussi notre salle de musée est-elle devenue insuffisante. Cet état de chose nous a déterminé à détacher le médailler du musée archéologique et à le transporter dans une des salles du nouveau collège. M. le chanoine Grenat, dont le zèle est au-dessus de tout éloge, s'occupe tout spécialement des monnaies et a mis tous ses soins pour l'installation du médailler dans le nouveau local. La salle où il est déposé est vaste et bien éclairée, de sorte qu'elle se prête parfaitement à cette destination. Les experts ont évalué notre médailler à 25'000 francs.»

Les collections continuaient à croître régulièrement par des dons, mais «des achats ont été restreints et de minime valeur. La modicité des ressources affectées à cette section du musée l'oblige parfois de refuser des pièces qu'il serait avantageux d'acquérir. Un crédit de frs 300 affecté spécialement au développement de notre médailler, serait de toute nécessité. L'ameublement de notre médailler est aussi à créer. Il est indispensable de lui procurer un pupitre-bureau, ayant une dizaine de tiroirs, pour faciliter les écritures et pour y caser certains objets qui ne peuvent être placés dans les vitrines, ou qui doivent être préservés de la poussière, tels que livres, publications numismatiques et autres objets concernant la tenue du médailler.»¹²

En 1896 fut léguée la très belle collection constituée par Charles Fama, qui forme encore actuellement l'un des piliers de la richesse de notre Cabinet de Numismatique.¹³ La Revue Suisse de Numismatique précisait qu'elle touchait environ 5'000 pièces.¹⁴ La bibliothèque qui l'accompagnait se composait de 99 volumes et brochures¹⁵ dont la plupart dataient du XIX^e siècle, certains remontant toutefois au XVIII^e siècle, et même à la fin du siècle précédent. Elle

¹¹ Cet inventaire est conservé dans les archives du Cabinet de Numismatique de Sion.

¹² Rapport de gestion pour l'année 1894. Notons que, dans une lettre conservée dans les archives du Cabinet de Numismatique de Sion et datée d'avril 1895, le chanoine Grenat reprend les points mentionnés dans ce texte et rajoute une note plus personnelle: «L'état de la vue de la personne chargée jusqu'à ce jour de la classification et conservation du médailler ne lui permettant plus de continuer utilement son travail, il est à propos et peut-être urgent de lui donner un successeur.»

¹³ *Indicateur d'antiquités suisses*, 29^e année, 1896, p. 30. Cette collection était estimée, par des sources journalistiques, à 50 000 francs de l'époque.

¹⁴ *RSN*, t. VI, 2, 1897, p. 365. Cette collection était connue même auprès des numismates étrangers et paraissait alors la plus importante conservée en Valais; voir par exemple: F. et E. Gnechi: *Guida Numismatica Universale*, Milan, 1894. Cet ouvrage mentionne quatre collections valaisannes: la collection du Musée historique communal de Brigue: «monete e medaglie del Vallese; monete trovate sul luogo», celle de Victor Bovet, de Monthey: «Monete e medaglie varie», celle du musée cantonal: «contiene una bella serie di monete dei vescovi di Sion e galliche; monete e medaglie varie», et enfin celle de Charles Fama, de Saxon: «iniziò la collezione nel 1861 e possiede monete e medaglie di tutti i paesi ma specialmente della Svizzera e della Francia. In complesso: 294 pezzi in oro, 1152 in arg., 1158 in bronzo e rame».

¹⁵ Archives Cantonales du Valais, cote 4350 1984/10, n° 56.

couvrait toutes les périodes que les ensembles conservés dans le médaillier touchaient, tant la Grèce antique que la République et l'Empire romain ou le Moyen Age suisse et européen.

Le donateur était un habitant de Saxon que tous s'accordaient à considérer comme «courtois, aimable, bienveillant, possédant les meilleures qualités du cœur»; on assurait dans sa nécrologie que «les idées humanitaires et libérales avaient en lui un ardent défenseur et toute cause juste recevait son appui chaleureux». ¹⁶ Son activité politique le conduisit à remplacer son père au Grand-Conseil, dès 1877. Il fut également membre de la Commission Archéologique, de 1894 à sa mort. Ce grand bibliophile aimait beaucoup les voyages, mais appréciait par dessus tout l'archéologie et la numismatique. La maladie devait l'emporter à la fin de l'année 1895, à l'âge de 44 ans et, selon ses vœux, ses collections furent léguées à l'Etat.

Les collections numismatiques s'accrurent qualitativement, en 1896 encore, par l'entrée des monnaies des fouilles de Martigny, en particulier 19 aurei, en parfait état de conservation, des empereurs du I^{er} siècle (Néron à Domitien), trouvées lors des fouilles du forum, ainsi que par le legs de la collection numismatique du défunt chanoine Bonvin, curé de Bramois.¹⁷

En 1898, après avoir terminé le catalogue du Musée, la Commission Archéologique décida «de procéder à la refonte du catalogue du médaillier et de le faire imprimer». ¹⁸ Si le catalogue du musée archéologique sera publié en 1900, celui du médaillier ne le sera finalement jamais, même si, en 1899 encore, l'on signale que «de même qu'il l'a fait pour le musée, le Département verra à doter notre médaillier d'un catalogue digne de son importance». ¹⁹ Ce même rapport nous montre que, parfois, des crédits extraordinaires peuvent être accordés pour l'achat de pièces coûteuses: «dans sa séance du 24 juin dernier, le Conseil d'Etat – dont le Grand Conseil a bien voulu approuver la décision – nous a autorisé à faire, au prix relativement élevé de 407.– l'acquisition d'une monnaie de l'évêque Walther Supersaxo».

1901 vit des changements à la tête du Médaillier Cantonal. Ainsi, le chanoine Grenat ayant démissionné, le député Charles de Rivaz fut choisi pour le remplacer. Ce dernier, en plus des tractations courantes s'attela à l'établissement d'un catalogue complet des collections qui comptaient encore de nombreuses pièces qui «se trouvaient au médaillier, ni classées, ni cataloguées». Son inventaire nous est très précieux pour l'histoire des collections car pour chaque nouvelle entrée, il signale le prix d'achat ou le nom du donateur et même, le cas échéant, l'acquisition de matériel ou d'ouvrages à l'usage de son institution. De même que la plupart de ses collègues, de Rivaz tenait à être équipé pour les travaux de base sur les monnaies; à cet effet, en 1907, il demanda à M. Künzler, de Genève, de bien vouloir lui procurer «tous les objets nécessaires à un conservateur de médaillier». ²⁰ Ce dernier lui conseille en particulier la pierre de touche pour tester la composition des pièces, mais le met en garde contre le nettoyage des monnaies, qui, s'il n'est pas entouré de beaucoup de précautions, risque d'abîmer fortement celles-ci.²¹

En 1904 entrèrent 75 monnaies des fouilles de Martigny ainsi que 259 pièces diverses léguées par M. Camille Rappaz, buraliste postal à Monthey (l'année suivante, ses héritiers donneront le solde de la collection, soit 127 pièces supplémentaires). Ce sont principalement des pièces européennes des XVIII–XIX^e siècles et quelques médailles.

¹⁶ T. Montangero-Fama: «Notices sur la famille Fama», *Annales Valaisannes*, XXXIII^e année, 1–2, 1958, p. 246–248.

¹⁷ *RSN*, t. VI, 2, 1897, p. 365.

¹⁸ Rapport de gestion pour l'année 1898.

¹⁹ Rapport de gestion pour l'année 1899.

²⁰ Copie de la lettre originale dans le Copies-lettres du conservateur du Médaillier (1906–1914); Archives Cantonales du Valais, cote 4350 1984/10 n° 57.

²¹ Archives du Cabinet de Numismatique de Sion.

En 1906, la loi du 28 novembre concernant l'administration du musée archéologique et numismatique remplaça par la «Commission des Monuments Historiques» l'ancienne «Commission Archéologique» dont le but était surtout la gestion des collections du nouveau musée; la nouvelle Commission touchait aussi le domaine de la conservation du patrimoine bâti et en son sein étaient choisis les conservateurs des collections archéologiques et numismatiques.²² Il faut remarquer que sur les deux conservateurs de musée d'alors, l'un s'occupait essentiellement du secteur numismatique. Le grand intérêt que l'on manifestait au tournant du siècle pour ce domaine transparaît également dans les textes de loi qui, en 1896, mentionnaient expressément le «musée archéologique et numismatique» et, en 1906, le «musée archéologique et médailler».

Au 31 décembre 1906, les collections comprenaient 8442 pièces dont 4186 cataloguées. Le rapport de gestion de cette année reprenait un vieux rêve jamais réalisé en ajoutant que «dès que le classement sera terminé, un catalogue sera imprimé et mis à la disposition du public».

Le rapport de l'année suivante précisait que «le catalogue général, en 14 colonnes, contenant le numéro de chapitre, le numéro d'entrée, le numéro de classement, le nom des pays ou villes, l'année de la frappe, la désignation de la pièce, le nom du graveur, le genre du métal, le module, le poids, l'état de conservation, le prix d'achat et des catalogues, et les observations, est en voie d'exécution. Il sera activement continué en 1908». Ce catalogue est encore dans nos archives; il se compose de 4 volumes de près de 500 pages chacun, plus un petit volume d'addenda, tous d'un format A3 en largeur. Comprenant tous les détails mentionnés plus haut, c'est un ouvrage très complet qui demanda une somme de travail considérable, mais qui sera utilisé pendant près de 70 ans.

Malheureusement, en 1908: «le travail du cataloguement, poursuivi ces dernières années avec énergie, a dû être interrompu au milieu de l'année, par suite de l'aménagement de la salle du médaillier à l'usage de l'école normale des garçons: tout le trésor du médaillier a été remisé dans un local des archives cantonales pour être, à la fin de l'année 1909, transféré à Valère où l'on s'apprête à lui réservé un local digne de sa valeur.»²³

1909 ne vit cependant pas le déplacement du médaillier à Valère, car le château ne présentait ni local ni système de sécurité suffisant.²⁴ Cet état de fait demeura plusieurs années encore.

La société d'Aluminium de Chippis donna en 1910 20 pièces d'or et 20 pièces d'argent provenant d'une trouvaille faite dans la forêt de Finges, en 1908, par les ouvriers occupés à creuser le canal d'aménée d'eau de La Souste à Chippis (ce trésor se composait de plusieurs centaines de pièces d'or et d'argent, datées des XIII^e au XV^e siècle, provenant de France et d'Italie du Nord).²⁵

Malgré le manque de locaux appropriés, «pendant l'année 1913, le Directeur du Médaillier s'est surtout efforcé de compléter la collection des monnaies de nickel et cuivre de la Confédération Suisse. La collection des monnaies d'or et d'argent sera complétée dans le courant de l'année prochaine, de telle sorte que notre médaillier renfermera toutes les monnaies de la Confédération.»²⁶

De Rivaz exposait encore, succinctement il est vrai, ses optiques en matière d'achat dans une lettre de 1913 à un habitant de Vétroz, qui lui proposait des monnaies: «nous ne sommes

²² A. Donnet: op. cit., p. 91–92.

²³ Rapport de gestion pour l'année 1908.

²⁴ Rapport de gestion pour l'année 1909.

²⁵ E. Demole: «Le trésor de la forêt de Finges (Valais)», *RSN*, t. XV, 1909, p. 212–219 et idem: «Le propriétaire présumé du trésor de la forêt de Finges», *RSN*, t. XVI, 2, 1910, p. 180–182.

²⁶ Rapport de gestion pour l'année 1913.

preneurs que de monnaies des cantons suisses, du Corps Helvétique et de la Confédération Suisse que nous ne possérons pas encore.»²⁷

Cette option de constituer de solides collections suisses était déjà plus restreinte que les visées quasi universelles (dans l'espace comme dans le temps) des collectionneurs du siècle précédent, mais ne singularisaient guère nos collections par rapport aux autres ensembles contemporains de Suisse.

A l'aube de la «Grande Guerre», une belle collection fut donnée par les hoirs d'Alphonse Moret, de Sion. Mais cette année reste avant tout l'amorce d'une période sombre pour nos collections, tout d'abord par le décès de Charles de Rivaz. Sa nécrologie dans la Revue Suisse de Numismatique²⁸ nous le présente brièvement: «Le 22 juin 1914, M. Charles de Rivaz, juge, ancien président du Grand Conseil, ancien président de la ville de Sion, a été brusquement enlevé à l'affection des siens et de ses concitoyens, à l'âge de 64 ans. Membre de la commission des monuments historiques du Valais, conservateur du musée et du médaillier cantonal, M. de Rivaz portait un grand intérêt à la numismatique suisse et principalement à celle du Valais. Il se trouvait membre de notre société depuis 1894 à titre de délégué de l'Etat du Valais.»

La période de guerre qui suivit ne fut certes que bien peu propice à un développement du musée, et le poste de conservateur du Médaillier ne fut même pas repourvu. En effet, nous apprenons que «la surveillance du médaillier incombera, à l'avenir, au directeur du Musée de Valère», et d'autre part, que «M. de Rivaz qui représentait le Valais au sein de la Société Suisse de Numismatique, a été remplacé en dite qualité par Joseph Morand, archéologue cantonal».«²⁹

On demanda cependant l'année suivante au Dr Bovet de bien vouloir terminer le travail entrepris par de Rivaz. Le rapport de gestion pour 1915 expliquait en outre que: «La commission des monuments historiques a estimé qu'il était de la plus élémentaire prudence que le Médaillier, jusqu'ici l'hôte encombrant du sous-sol des Archives, au collège, soit enfermé dans un coffre-fort et restât dans la salle de la Tour des Sorciers aussi longtemps qu'un local plus convenable ne lui aurait pas été assigné. C'est M. le Dr. Bovet, à Monthey, qui a bien voulu se charger de compléter l'inventaire du Médaillier, commencé par le chanoine Grenat, revu et continué par feu M. Ch. de Rivaz.» Le Dr Bovet n'est pas un inconnu puisqu'il était membre de la Commission des Monuments Historiques. Né en 1853 à Sous-Vent, près de Bex, ses études lui permirent l'obtention du titre de docteur en médecine. Sans négliger ses malades, il trouvait encore du temps pour les affaires politiques de sa région et fut conseiller municipal de Monthey. Sa passion pour la recherche, comme historien et collectionneur, le poussèrent à participer à la Commission des Monuments Historiques ainsi qu'à la Société d'Histoire du Valais Romand.

En 1916, «le médaillier attend, dans une chambre forte, que la salle qui lui est destinée à Valère soit entièrement aménagée et offre toutes les garanties de sécurité voulues.»³⁰

En 1917, «le médaillier, depuis nombre d'années relégué dans les sous-sols du collège, a été transporté à Valère, où il est provisoirement installé dans la salle des objets romains. Le nouveau conservateur [le poste n'existe cependant pas officiellement] s'occupe d'en réviser l'inventaire et en dressera le catalogue une fois ce travail préliminaire terminé.» Lors de la 38^e assemblée de la Société Suisse de Numismatique, qui eut lieu à Sion en septembre 1917, ce fut Joseph Morand, archéologue cantonal, qui conduisit la visite des collections numismatiques.

²⁷ Lettre n° 160 du copie-lettre du conservateur du Médaillier; Archives Cantonales du Valais, cote 4350 1984/10, n° 57.

²⁸ RSN, t. XIX, 2, 1914, p. 345.

²⁹ Rapport de gestion pour l'année 1914.

³⁰ Rapport de gestion pour l'année 1916.

Les participants à cette assemblée eurent l'occasion d'examiner la collection de l'Evêché de Sion, qui n'avait plus été sortie de ses tiroirs depuis une dizaine d'année.³¹

En 1918, «de médaillier, transféré à Valère, restera en partie enfermé dans un coffre-fort. Quelques monnaies et principalement des médailles, seront exposées dans les vitrines qui ont été disposées à droite de l'entrée dans la salle des antiquités romaines.»³²

Par la suite, le médaillier tomba peu à peu dans l'oubli. Les rapports de gestion n'en parlent plus guère, sauf lors d'entrées ponctuelles de pièces. Ceci n'est finalement pas curieux si l'on sait que la même personne revêtait les charges d'archéologue cantonal et de conservateur du Médaillier et du Musée de Valère et se devait donc d'établir des priorités très strictes.³³

Le rapport de 1923 explique que «si les acquisitions faites par le médaillier sont peu nombreuses, c'est que nous devons généralement nous borner, pour ne pas dépasser les limites d'un budget prélevé sur celui du musée, à n'acheter que des monnaies et des médailles valaisannes ou celles qui ont été trouvées en Valais.»

Joseph Morand se plaignait, dans le rapport de 1924, qu'«une importante enchère de monnaies et médailles anciennes s'est tenue à Lucerne, le 21 juin, et parmi les monnaies mises en vente, 29 appartenaient à la numismatique de l'Evêché de Sion, 4 étaient des triens mérovingiens frappés à Sion, et l'une, un denier de Louis le Pieux, frappé à Saint-Maurice. Au nombre des monnaies épiscopales figuraient: 7 Nicolas Schiner, 12 Mathieu Schiner, 4 Philippe de Platea, 2 Adrien I^{er} de Riedmatten et 4 Hildebrand de Riedmatten.

Notre médaillier cantonal offre de graves lacunes en ce qui concerne la numismatique du Valais: Walter Supersaxo, le premier de nos évêques qui frappèrent monnaies, ainsi que Jodoc de Silinen et Platea, le successeur non reconnu par Rome, de Mathieu Schiner, n'y sont pas représentés, ou le sont à peine. Le Platea vendu à Lucerne est l'un des quatre exemplaires connus du fameux thaler de 1528, et c'eût été une bonne fortune pour notre médaillier de pouvoir l'acquérir, mais les ressources dont dispose son Conservateur ne lui ont pas permis de miser contre des concurrents plus fortunés, mandataires de collectionneurs d'outre-mer. Il a pu toutefois suivre avec beaucoup d'intérêt les opérations et faire son profit des bases d'estimation qu'il lui a été donné de recueillir.» Amère constatation, déjà de mise à l'époque du chanoine Grenat et combien actuelle aujourd'hui encore!

La situation générale des Musées ne s'améliora guère par la suite, bien au contraire. En effet, lorsque Pierre Courthion, en 1932, succéda à Joseph Morand, il n'accepta le poste qu'à temps partiel et en 1935, ce poste fut même supprimé. La fonction de conservateur fut alors rattachée à celle d'archiviste cantonal. Le rapport de gestion pour l'année 1938 déplorait cet état de fait: «Le musée historique, ainsi que le médaillier cantonal, sont en ce moment, dans un état de transition, dépourvu qu'ils sont d'un directeur attitré et responsable de la marche de ces deux instituts, pourtant d'une valeur réelle fort remarquable». Des problèmes surgirent: «Un dépôt (de monnaies) fait par un particulier et reçu par le conseil d'Etat en 1868 a été réclamé. Ce dépôt, comme tel, ne figurait pas dans le catalogue ni dans les collections classées; il s'agissait donc de rechercher des pièces identiques ou du moins d'égale valeur, afin de satisfaire l'hoirie du dépositaire. Ces investigations ont occasionné la réorganisation partielle du médaillier.»³⁴ En 1940, le rapport de gestion répétait que «le médaillier a été réorganisé en partie». Durant cette période, Sion avait de nouveau accueilli l'assemblée générale de la Société Suisse de Numismatique, en 1934, durant laquelle le chanoine Imesch présenta le trésor de la Cathédrale avec ses collections numismatiques, dont les participants purent apprécier le fameux thaler de Mathieu Schiner.³⁵

³¹ *RSN*, t. XXI, 2, 1917, 2, p. 183–192.

³² Rapport de gestion pour l'année 1918.

³³ Rapport de gestion pour l'année 1922.

³⁴ Rapport de gestion pour l'année 1939.

³⁵ Compte rendu de l'assemblée générale de 1934: *RSN*, 1934, t. XXVI, 1, p. 79–83.

En 1944, M. Albert de Wolff fut nommé «conservateur des musées de Valère et de la Majorie et adjoint de l'archiviste cantonal». Dès lors, un certain renouveau s'ouvrit pour les Musées Cantonaux.³⁶ Le nouveau conservateur était né en 1916, à Sion, mais partit assez jeune déjà pour étudier les Beaux-Arts en Belgique. Il obtint son diplôme en 1940, puis suivit des cours à Florence en 1940 et 1941. Très dynamique, il était membre de nombreuses sociétés d'histoire, d'histoire de l'art et de groupements de musées. Par manque de temps, il réduisait à la portion congrue la part administrative de son travail, mais fit beaucoup pour l'organisation d'expositions et la création de musées. Un accident de la route, en 1977, devait malheureusement lui coûter la vie.

Durant cette longue période, les collections numismatiques ne furent guère le souci majeur du nouveau conservateur, par manque de temps, mais pas par manque d'intérêt, car il fit beaucoup pour la numismatique elle-même, preuve en est la grande correspondance qu'il entretint à ce sujet avec de nombreux numismates.

Le premier événement important fut, en 1944, le dépôt par l'hoirie d'Odet du médaillier de leur ancêtre Charles d'Odet. Après le legs Fama, ce dépôt constitue le deuxième pilier des valeurs sûres de notre Cabinet de Numismatique, de par les pièces rares voire uniques qu'il contient. Ces collections comportent de nombreuses pièces de l'Antiquité romaine mais aussi de la Suisse et de l'Europe médiévale et moderne.

Charles d'Odet était né en 1776 dans une famille patricienne de Saint-Maurice, qui s'installa 6 ans plus tard à Sion. En 1795, il avait obtenu son diplôme de notaire, commençant alors une carrière qui devait l'amener aux charges de châtelain de Sion, de juge suppléant au Tribunal Suprême, de député à la Diète et de grand-châtelain du dizain de Sion. Il fut même chargé, en 1800, de commander les ouvriers requisitionnés pour le transport des canons de l'armée française par le Grand-Saint-Bernard.³⁷ Il s'éteignit en 1846. Une de ses passions était la numismatique et il avait constitué une collection assez prestigieuse. Les Archives Cantonales du Valais conservent une partie des documents qu'il utilisait pour ses études: un cahier de 17 pages où il avait recopié un historique de la numismatique valaisanne durant le Moyen Age, principalement sous les évêques de Sion.³⁸ Pour ses recherches sur l'époque romaine, il utilisait 4 cahiers, totalisant 78 pages, dans lesquels chaque empereur (ainsi que les membres de sa famille qui frappèrent monnaie) est représenté par une de ses frappes, dessinée, avers et revers, sur un papier calque collé sur le cahier, et au-dessous est donnée, écrite à la main, une description de la pièce, en latin.³⁹

Dans son testament, Charles d'Odet indiquait exactement la destinée de son médaillier. Ainsi, après avoir exprimé son désir de léguer sa maison à son fils (son seul descendant mâle), il précise: «Sur mes meubles renfermés dans ma susditte maison legués à mon fils Maurice j'entends qu'il ne puisse disposer du medailler et des antiquités: sauf échange de doublets. Ces objets je les substitue de la même manière que ci dessus,⁴⁰ car j'ai pri en consideration combien

³⁶ V. Zen Ruffinen-Marty: *Approche du Musée cantonal des Beaux-Arts, 1940–1960*, mémoire de licence dactylographié, Lausanne, mars 1989.

³⁷ Pour la biographie de Charles d'Odet, se référer à P.-A. Putallaz: «Sur le passage du Grand-Saint-Bernard par Bonaparte en 1800, témoignage inédit de Charles d'Odet, responsable des manœuvres valaisans», *Annales Valaisannes*, 50^e année, 1975, p. 158–165.

³⁸ Archives Cantonales du Valais, fonds d'Odet IV suppl. n° P311; notons qu'en fin de texte est inscrite la mention suivante, malheureusement sans nom ni signature: «Je soussigné certifie que cette copie en 17 pages avec marges en blanc larges, et conforme au mémoire que j'en ai dressé il y a nombre d'années et que j'ai permis à mon cousin Charles d'Odet de transcrire lequel (est) déposé chez moi avec les autres mémoires que j'ai dressé sur différentes matières relatives à l'histoire de ce pays. Sion, le ... février 1833.»

³⁹ Archives Cantonales du Valais, fonds d'Odet IV suppl. n° P311a.

⁴⁰ A savoir, en ligne directe de ses descendants mâles; cette ligne directe s'arrêta à son fils Maurice qui n'eut pas de garçon.

j'ai eu de peine à le former malgré ses lacunes, c'est d'ailleurs un encouragement pour la jeunesse et un véhicule pour acquérir des connaissances dans l'histoire.»⁴¹ Maurice d'Odet semble avoir scrupuleusement respecté les dernières volontés de son père; en effet, Adrien Blanchet, en lui renvoyant, en 1865, un inventaire des pièces valaisannes de la collection, revint sur l'objet d'un éventuel échange: «Par la même occasion je vous retourne les diverses pièces que je vous priais de m'échanger contre un $\frac{1}{4}$ de thaler de l'Evêque Adrien I de Riedmatten. Veuillez voir une fois encore qu'en supprimant par principe toute échange de pièces de votre collection vous ne faites par comme le serviteur de l'Evangile qui pour être sûr de ne pas perdre son talent se mit à l'enfuir au lieu de le faire valoir.»

La Société Suisse de Numismatique choisit de nouveau le Valais comme cadre d'excursion après son assemblée générale en 1946. L'assemblée, tenue au château de Chillon comporta entre autres une conférence sur le sujet suivant: «Münzprägung in Saint-Maurice in merovingischer Zeit», par le Dr A.-W. Roehrich. Le lendemain, une excursion amenait les participants à Saint-Maurice, où leur furent montrées les ruines des anciennes abbayes, la bibliothèque de l'abbaye et son trésor.⁴²

Les collections du Cabinet de Numismatique augmentèrent en 1948 lorsque l'hoirie Oswald de Riedmatten fit don d'un lot de monnaies de l'Evêché de Sion.

En 1952, le 5 novembre, Albert de Wolff recevait une lettre de M^e Colin Martin, alors président de la Société Suisse de Numismatique, dans laquelle ce dernier déplorait l'absence de représentant des Musées Cantonaux dans la Société.⁴³ Le 25 du même mois, M^e Martin pouvait remercier de Wolff pour la candidature du musée de Valère dans la société, où il fut reçu dès le premier décembre. Mais de Wolff alla plus loin encore et, en octobre 1954, à l'assemblée générale qui se déroula à Sion, il fut élu membre du comité, fonction qu'il conservait encore à l'assemblée de décembre 1966. Notons qu'à celle de 1954 fut présentée une conférence de Charles Kuntschen sur la monnaie valaisanne de la période épiscopale⁴⁴ et une seconde conférence, par Grégoire Ghika, sur la régale monétaire en Valais.⁴⁵

1958 fut marquée par une exposition sur l'«Heraldique valaisanne», durant laquelle une conférence fut donnée sur le thème de la numismatique valaisanne. La même année entraînait dans nos collections le don de Benjamin Caloz, ancien aumônier de l'hôpital de Sion; ce don consistait en monnaies suisses et étrangères surtout datées de la fin du XIX^e siècle. Une fiche de nos archives nous apprend l'arrivée de ce don comme «un sac en toile contenant des monnaies et médailles de tous pays, poids total 5 kg 735»; seules les pièces intéressantes furent inventoriées dans l'immédiat.

En 1966, Charles Kuntschen, afin de seconder de Wolff dans le secteur particulier de la numismatique, fut nommé «attaché au Médaillier» et le remplaça comme membre du comité de la Société Suisse de Numismatique,⁴⁶ charge qu'il occupa jusqu'en 1973. Les nouvelles acquisitions, les dons ou dépôts de la Chancellerie mis à part, se portèrent dès lors surtout sur des monnaies ou médailles valaisannes ou des pièces trouvées sur sol valaisan, ainsi que le pratiquait déjà de Wolff, conscient de la double valeur, numismatique et historique, des pièces dont on connaît le lieu de trouvaille exact (la trouvaille d'Albenried, en 1951, constituée de

⁴¹ Archives Cantonales du Valais, fonds d'Odet 2, sous le n° P383/1; l'orthographe originale de ce testament manuscrit est respectée.

⁴² Compte rendu de l'assemblée de 1946, dans la *RSV*, 1947, t. XXXIII, p. 57–59.

⁴³ La correspondance avec la Société Suisse de Numismatique est conservée dans les archives du Cabinet de Numismatique de Sion.

⁴⁴ Ch. Kuntschen: «Les monnaies valaisannes de la période épiscopale», *Annales Valaisannes*, XXXIV^e année, 4, 1959, p. 565–585.

⁴⁵ G. Ghika: «La régale des monnaies en Valais», *RSV*, t. XXXVII, 1955, p. 23–36.

⁴⁶ *Vallesia*, t. XXII, 1967, p. XIX.

15 pièces espagnoles et italiennes des XVII^e et XVIII^e siècles; un solidus de Zénon, trouvé sur la route Mâche-Euseigne, en 1957; un escudo en or, trouvé à Dorbon près d'Arbaz, en 1966; un écu d'or français provenant de Monthei, en 1968, et bien d'autres encore).

En 1971, les Musées Cantonaux participèrent à l'exposition de «Numismatique valaisanne» qui se déroula dans les locaux du Crédit Suisse, à Sion.⁴⁷

Le manque de moyens d'achat que le chanoine Grenat dénonçait au début du siècle restait actuel en 1972 encore, lorsque de Wolff dut renoncer à l'achat de la trouvaille de Bourg-Saint-Pierre, qui se composait de quelque 350 pièces datées presque exclusivement du XVI^e siècle et provenant des Etats de la Suisse actuelle, de la Savoie et de Milan).⁴⁸ En 1984, les Musées Cantonaux renoncèrent d'ailleurs à l'achat de la deuxième partie de ce trésor, en faveur du Musée National, à Zurich, afin que la totalité de la trouvaille soit réunie au même endroit.

Les collections numismatiques avaient entre temps pris leurs quartiers au château de la Majorie.

Après le décès accidentel d'Albert de Wolff, l'intérim des musées fut assuré par Rose-Claire Schüle, ethnologue. Son premier souci fut l'établissement d'un inventaire complet des collections des Musées. Elle s'attacha pour les collections numismatiques les services de Madeleine Beausire qui en établit un nouvel inventaire et compléta une partie de la bibliothèque de référence qui n'avait plus été réactualisée depuis le début du siècle. Les collections elles-mêmes avaient été déplacées une fois encore et installées dans leur local actuel de la Grange-à-l'Evêque où l'idée germa de créer un véritable Cabinet de Numismatique avec expositions temporaires.

Lorsque Marie Claude Morand reprit la direction des Musées Cantonaux, en avril 1984, les collections numismatiques n'avaient plus de responsable permanent. Mais dès fin 1988, l'auteur de ces lignes fut mandaté pour leur assurer un suivi et en exploiter les richesses. Il eut été en effet dommage de laisser tomber dans l'oubli ce qu'un siècle et demi de conjoncture parfois bonne, parfois moins bonne a permis de hisser d'une collection «de peu de valeur» au niveau d'une collection digne d'un Cabinet Cantonal de Numismatique.⁴⁹

Patrick Elsig
Cabinet Cantonal de Numismatique
Place de la Majorie
1950 Sion

⁴⁷ *Vallesia*, t. XXVII, 1972, p. XXVI.

⁴⁸ E. B. Cahn: «Zwei Münzschatzfunde und ihre Aussage zum Geldumlauf in der Schweiz zwischen 1580 und 1630», *RSN*, t. LII, 1973, p. 109–140.

⁴⁹ Nous avons en effet décidé de changer, dès 1989, l'ancienne dénomination de «Médailleur Cantonal» en «Cabinet Cantonal de Numismatique de Sion» qui nous semblait mieux répondre aux buts que nous nous étions fixés pour cette institution.